



Strasbourg, le 23 mars 2015

CDL-PL-PV(2015)001syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

102^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 20-21 mars 2015)

CARNET DE BORD

La Commission

- a observé une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat meurtrier commis à Tunis le 18 mars et a exprimé sa ferme condamnation de toute acte de violence et d'extrémisme ainsi que sa compassion pour les familles des victimes et pour le peuple tunisien ;
- a tenu un échange de vues avec M. Vladimir Grosu, ministre de la Justice, avec Mme Liliana Palihovici, vice-présidente du parlement et avec M. Corneliu Gurin, Procureur général de la **République de Moldova**, et a adopté le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise, de la Direction des droits de l'homme et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur le ministère public de la République de Moldova, préalablement examiné par la sous-commission sur le pouvoir judiciaire le 19 mars 2015 ;
- a entériné les avis finaux : sur le projet de loi révisé sur le ministère public du **Monténégro** et sur le projet de loi révisé sur le Bureau spécial du Procureur du Monténégro, préalablement envoyé aux autorités monténégrines ;
- a adopté l'avis sur le projet d'amendements à la loi sur les médias du Monténégro, préalablement examiné par les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur les droits fondamentaux le 19 mars 2015 ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Oksana Syroyid, vice-présidente de la Verkhovna Rada et avec M. Oleksiy Filatov, Chef adjoint de l'Administration du Président de l'**Ukraine**, et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction des droits de l'homme sur la loi ukrainienne sur le pouvoir judiciaire et le statut juridique des juges et les amendements à la loi sur le haut Conseil de la magistrature, préalablement examiné par la sous-commission sur le pouvoir judiciaire le 19 mars 2015 ;
- a pris note de l'avis préliminaire sur le projet de loi sur le pouvoir judiciaire et le statut juridique des juges, préalablement envoyé aux autorités ukrainiennes ;
- a tenu un échange de vues avec M. Pavlo Petrenko, ministre de la Justice de l'Ukraine, sur l'avancement de la préparation d'amendements à la loi de lustration de l'Ukraine et a autorisé les rapporteurs à envoyer aux autorités ukrainiennes, si possible, l'avis final sur les amendements révisés à la loi de lustration avant la session plénière de juin 2015 ;
- a tenu un échange de vues préliminaire avec Mme Syroyid et avec M. Filatov sur les amendements constitutionnels concernant l'immunité des membres du parlement et des juges de l'Ukraine, sur lesquels la Commission a été saisie en vue de la préparation d'un avis pour la session plénière de juin ;
- a tenu un échange de vues préliminaire avec M. Filatov sur l'avancement des travaux sur la réforme constitutionnelle et sur les amendements à la législation électorale en Ukraine ;
- a adopté la mise à jour du **rapport sur le contrôle démocratique des services de sécurité**, et le **Rapport sur le contrôle démocratique des services de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM)**, préalablement examiné par les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur les droits fondamentaux le 19 mars 2015 ;
- a tenu un échange de vues avec un représentant de l'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne** sur son projet « Les autorités nationales de renseignement et de surveillance dans l'UE : les sauvegardes et les voies de droit en matière de droits fondamentaux » ;

- a adopté le rapport sur **les systèmes électoraux proportionnels : l'attribution des sièges à l'intérieur des listes** (listes ouvertes/bloquées), préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques le 19 mars 2015 ;
- a adopté son **rapport annuel d'activités pour 2014** ;
- a entériné la **compilation** des avis et rapports de la Commission de Venise sur les tribunaux et les juges, soumise par le Conseil scientifique ;
- a tenu un échange de vues avec M. Mohamed Moubdi, ministre chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration du **Maroc**, sur le programme UniDem de formation régionale des hauts cadres de la fonction publique des pays du Sud de la Méditerranée, qui fait partie d'un programme plus large de formation sur les droits de l'homme dans le cadre du Programme Sud du Conseil de l'Europe ;
- a été informée de l'avancement de la réforme constitutionnelle en **Géorgie** ;
- a été informée de la coopération avec l'**Albanie** et avec la **Tunisie** ;
- a été informée des développements constitutionnels au **Kazakhstan** et en **Espagne** ;
- a été informée des **suites données** à l'avis sur les sept amendements à la Constitution de « **l'ex-République yougoslave de Macédoine** » concernant, en particulier, le conseil de la magistrature, la compétence de la Cour constitutionnelle et les zones financières spéciales ; à l'avis conjoint sur le projet d'amendements à la loi sur l'élection des députés de l'**Ukraine** ; à l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction des droits de l'homme, sur le projet de loi portant amendement à loi sur la responsabilité disciplinaire et la procédure disciplinaire des juges des tribunaux ordinaires de la **Géorgie** ; à l'avis sur le projet de loi constitutionnelle sur la Cour constitutionnelle de la République du **Tadjikistan** ; et au rapport sur le rôle des acteurs extra-institutionnels dans un régime démocratique (**Lobbying**) ;
- a été informée de l'avancement de la préparation de **la liste des critères de la prééminence du droit** ;
- a été informée par Mme Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et par le Président de la Commission de Venise des résultats et des conclusions de la réunion du Bureau élargi avec le **Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire** tenue le 21 mars 2015 ;
- a été informée de l'élection de M. Jos Wienen, représentant du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, en tant que nouveau **Président du Conseil des élections démocratiques** ainsi que des résultats et des conclusions des réunions du Conseil des élections démocratiques tenues le 13 décembre 2014 et le 19 mars 2015 ;
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion de la **Sous-commission sur le bassin méditerranéen** ;
- a été informée de la réunion du Bureau de la **Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle** (21 mars 2015) ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants du **Comité des Ministres**, de **l'Assemblée parlementaire** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
- a confirmé les dates des **prochaines sessions plénières** comme suit : 19-20 juin 2015; 23-24 octobre 2015; 18-19 décembre 2015.